



CC Champagnole Nozeroy Jura (Siren : 200069623)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Champagnole
Arrondissement	Lons-le-Saunier
Département	Jura
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	07/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. CLEMENT PERNOT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	3 Rue Victor Bérard
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	39300 CHAMPAGNOLE
Téléphone	03 84 52 06 20
Fax	03 84 52 06 25
Courriel	contact@champagnoleporteduhautjura.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	23 755
-----------------------------	--------

Densité moyenne 37,93

Périmètre

Nombre total de communes membres : 66

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
39	Andelot-en-Montagne (213900095)	567
39	Ardon (213900152)	115
39	Arsure-Arsurette (213900202)	103
39	Bief-des-Maisons (213900525)	73
39	Bief-du-Fourg (213900533)	224
39	Billecul (213900558)	53
39	Bourg-de-Sirod (213900707)	91
39	Censeau (213900830)	338
39	Cerniébaud (213900855)	91
39	Champagnole (213900970)	8 423
39	Chapois (213901051)	224
39	Charency (213901085)	61
39	Châtelneuf (213901200)	132
39	Chaux-des-Crotenay (213901291)	406
39	Cize (213901531)	838
39	Conte (213901655)	57
39	Crans (213901788)	84
39	Crotenay (213901838)	709
39	Cuvier (213901879)	280
39	Doye (213902034)	112
39	Entre-deux-Monts (213902083)	160
39	Équevillon (213902109)	588
39	Esserval-Tartre (213902141)	124
39	Foncine-le-Bas (213902273)	200
39	Foncine-le-Haut (213902281)	1 127
39	Fraroz (213902372)	58
39	Gillois (213902547)	134
39	La Favière (213902216)	33
39	La Latette (213902828)	78
39	Le Frasnois (213902406)	178
39	Le Larderet (213902778)	52
39	Le Latet (213902810)	90
39	Lent (213902927)	149
39	Le Pasquier (213904063)	278
39	Les Chalesmes (213900913)	86
39	Les Nans (213903818)	100
39	Les Planches-en-Montagne (213904246)	160
39	Le Vaudioux (213905458)	173
39	Longcochon (213902984)	60
39	Loulle (213903016)	175

39	Marigny (213903131)	223
39	Mièges (200054062)	169
39	Mignovillard (200057115)	888
39	Monnet-la-Ville (213903446)	345
39	Montigny-sur-l'Ain (213903560)	214
39	Montrond (213903644)	502
39	Mont-sur-Monnet (213903669)	232
39	Mournans-Charbonny (213903727)	94
39	Moutoux (213903768)	78
39	Ney (213903891)	615
39	Nozeroy (213903917)	407
39	Onglières (213903933)	66
39	Pillemoine (213904196)	62
39	Plénise (213904279)	64
39	Plénisette (213904287)	25
39	Pont-du-Navoy (213904378)	280
39	Rix (213904618)	81
39	Saffloz (213904733)	91
39	Saint-Germain-en-Montagne (213904816)	399
39	Sapois (213905037)	416
39	Sirod (213905177)	554
39	Supt (213905227)	108
39	Syam (213905235)	193
39	Valempoulières (213905409)	205
39	Vannoz (213905433)	228
39	Vers-en-Montagne (213905540)	232

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 34

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Compétence exercée par le SICTOM Jura Est, Champagnole, Nozeroy, Arbois, Poligny, Salins et le SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Actions figurant dans le Plan Climat Air Energie Territorial 5PCAET)</i>
Sanitaires et social
- Action sociale

Actions de soutien à personnes en difficulté (jeunes, chômeurs, personnes âgées, handicapés, etc...) : Espace Jeunes - PAIO, ANPE, Point Information Jeunesse.

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

- Maisons de santé pluridisciplinaires

"Service à la population dans le domaine de la santé : La communauté de communes s'assure de la couverture du territoire par une offre de soins adaptée à la population. A cette fin, elle étudie, organise et finance les actions qu'elle estime nécessaires. "

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire à l'initiative des communes ou de la communauté de communes et soutien aux activités commerciales.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Le centre aquatique couvert est d'intérêt communautaire

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Bâtiments scolaires : -réflexion et étude de schémas scolaires, en concertation avec les communes concernées. Création, extension, rénovation et entretien de groupes scolaires d'intérêt communautaire à savoir l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires. La communauté de communes aura en charge les dépenses liées à l'existence des bâtiments (avec notamment : l'assurance de l'ensemble immobilier, la maintenance des extincteurs , le contrôle de la conformité des installations électriques, les grosses réparations...) Pour la réalisation des nouveaux équipements, un fonds de concours sera apporté par la ou les communes concernées à hauteur de 50% du montant résiduel à la charge de la communauté de communes (soit le montant HT de l'opération, diminué de l'intégralité des subventions perçues par la collectivité) Les biens sont mis à disposition de plein droit et la communauté de communes assume l'ensemble des obligations du propriétaire . Les charges transférées seront évaluées et déduites de l'attribution de compensation versée aux communes.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Soutien à des associations de diffusion de spectacles vivants ayant conclu une convention avec l'Etat (Scènes du Jura notamment), avec possibilité d'aider ultérieurement d'autres associations dont l'activité intéresse l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Soutien aux établissements de spectacles cinématographiques fixes et itinérants et exploitation du cinéma de Champagnole.

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Rue René Cassin et rue Chevru à Champagnole Rue du Martelage et rue Soeur Hélène à Champagnole Rue du stade à Sirod Chemin A Royet à Foncine-le-Haut

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Sont d'intérêt communautaire : l'aménagement des sites des Pertes de l'Ain, de la Langouette et de la Tramjurassienne, les structures et les espaces touristiques régulièrement fréquentés et entretenus, les sites naturels : lacs, rivières, étangs, zones humides, belvédères, forêts et tous paysages typiques nommément cités dans une charte environnementale, les axes de communication touristiques : axes routiers, chemins, sentiers, voies ferrées, cours d'eau et voies vertes, les sites

archéologiques remarquables, ruines, fouilles historiques, les sites touristiques urbains, ruraux, industriels et agricoles très caractéristiques de l'histoire et la culture locales, les projets de développement à caractère touristique, les organismes qui assurent un service d'accueil, d'information, d'hébergement, de restauration, de réservation, de gestion de moyens, d'études, de promotion (office de tourisme, associations, groupements professionnels), les manifestations publiques d'intérêt touristique intéressant le territoire communautaire, les structures détentrices d'un art de vie local : gastronomie, culture et tradition.

Logement et habitat

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Action en faveur du logement des personnes défavorisées, handicapées dont le foyer d'accueil médicalisé pour autistes de Chaux des Crotenay et rénovation du patrimoine bâti, en particulier, par l'intermédiaire d'une OPAH.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Infrastructures

- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires

Etudier, créer, réaliser et gérer des unités comme abattoir-atelier de découpe et unité de production d'énergie.

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- Collecte des contributions pour le financement du SDIS

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement numérique du territoire en partenariat avec le territoire

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

- Autres

Aménagement des sites des pertes de l'Ain, de la Langouette, de la Tramsjurassienne, de la source de la Saine, de la Billaude, de la source de l'Ain et du site à pistes de dinosaure de Loulle Participation à l'Opération Grand Site de la vallée du Hérisson et du plateau des 7 lacs Structures et espaces touristiques régulièrement fréquentées et entretenus Les sites naturels : lacs, rivières étangs zones humides belvédères forêts et tous paysages typiques nommément cités dans une charte environnementale Axes de communication et signalétique touristique : axes routiers, chemin, sentiers voies ferrées cours d'eau et voies vertes Les sites touristiques urbains ruraux industriels et agricoles,...

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
39	SM de gestion du domaine nordique de la Haute-Joux (200078277)	SM fermé	30 159
39	SM du Parc naturel régional du Haut-Jura (253901664)	SM ouvert	319 057
39	SICTOM Jura Est, Champagnole Nozeroy Arbois Poligny Salins (253900625)	SM fermé	42 784
39	SM d'énergies, d'équipements et de communication (SIDECE) du Jura (253901094)	SM ouvert	267 533
39	SIVOS de Montrond, Molain, Besain, Valempoulières (200038222)	SM fermé	982
39	SIVOS de la Vassière (200089498)	SM fermé	661
39	SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier (253900641)	SM fermé	80 998

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)